

SANTE : 30-09-2014

## FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTE : LE GOUVERNEMENT ENGAGE L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE BASÉE SUR LA PERFORMANCE



**Le Gouvernement a décidé de gérer au mieux les dépenses liées à son système de santé, en se dotant d'une stratégie de financement basée sur la performance (FBP) qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan national de développement de la santé (PNDS 2012-2015).**

Au cours d'un atelier de validation de ladite stratégie nationale organisé mardi 30 septembre par le ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA, plusieurs acteurs du système national de santé et des experts des partenaires au développement (UNICEF) vont plancher, durant trois jours, sur les thématiques relatives à la validation de cette stratégie.

L'objectif est de parvenir par le biais du FBP, à améliorer les prestations offertes par les services de santé et inciter son personnel à produire de meilleurs rendements, a indiqué le Directeur général de la Santé, Pr Boa Yapo Felix au nom du ministre de la Santé et de la Lutte contre le SIDA. Il s'agit également, pour le gouvernement à travers cette stratégie, de se donner les moyens de parvenir à la Couverture maladie universelle et d'atteindre les Objectifs mondiaux pour le développement (OMD), a-t-il noté.

Représentant le ministre en charge de l'Economie et des Finances, le Conseiller technique M. Kissi-Bi, a rappelé que la stratégie de FBP va permettre à l'Etat ivoirien d'offrir un juste accès aux soins à ses populations. Mais également, va améliorer la transparence dans les dépenses sanitaires et y réduire les déperditions.

L'adoption de la stratégie de FBP, explique le Directeur de la Santé, a pour enjeu de redorer le blason du système national de santé marqué qui a perdu la confiance de ses populations. En démontre la faible utilisation des services de santé (taux d'utilisation estimé à 18%) due à l'insuffisance de l'offre et à la qualité moyenne des prestations.

Face à ce constat, Pr Boa Yapo Felix a instruit les participants à cet atelier, au nom du ministre de la Santé et de la Lutte contre le SIDA, à valider cette stratégie de FBP en tenant compte, autant des spécificités et des évolutions de la société ivoirienne, que des aspirations des populations pour des services de santé de qualité. Le Benin, qui s'est engagé dans cette stratégie depuis trois ans, a été sollicité par les autorités ivoiriennes à cet atelier, en vue de s'impéigner de son expérience.

Voir aussi le lien : <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=2&recordID=4860>

